

Participer à quoi ? Participer à qui ?

Michel STEINMETZ



© A. Léderlé

Assemblée générale 2012 de l'USC

Le 4 décembre 1963 a été promulguée la constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*. Dans l'œuvre de restauration de la liturgie demandée par le Concile, un des points saillants a été la participation de tous. Depuis 1963, on a écrit et dit bien des choses à ce propos. Bien des mises en œuvre ont été tentées. Bien des critiques ont été émises quant à l'activisme en liturgie. Le Concile demandait :

« Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée, soient formés par la Parole de Dieu, se restaurent à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu ; qu'offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l'unité avec Dieu et entre eux pour que, finalement, Dieu soit tout en tous ». (N°48)

Nous sommes ainsi conduits au cœur de ce qui fait la foi chrétienne : si la liturgie est célébration du mystère pascal de Jésus-Christ, si nous avons été comme plongés par le baptême dans la Pâque de Jésus-Christ, alors nous célébrons bien en chaque eucharistie le don qu'il a fait de lui-même par amour jusqu'à la mort (Eph 5, 2). Nous célébrons le fait que nous prenons part au destin de Jésus allant vers le Père et donc l'offrande de nous-mêmes à sa suite. Il n'en va de rien de plus et de rien de moins. La participation active à la liturgie nous oblige à une participation de ce que la liturgie célèbre : participation active à la passion, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, car ce que Jésus a payé pour sa vie, nous ne pourrions nous l'approprier que si notre vie en lui va jusqu'à la mort avec lui.

Une participation active dans le sens d'un don total de soi, ne saurait être qu'extérieure mais englobe toute notre vie ; elle imprègne à la fois la liturgie et la diaconie, la célébration et la vie quotidienne. La participation à l'amour de Jésus-Christ « qui va jusqu'au bout » ne cesse pas sitôt la célébration arrivée à son terme. La décision, de s'engager à la suite de Jésus et de le suivre, doit bien plutôt conduire à une plus grande résolution dans tous les domaines de la vie : « vivez ce que vous accomplirez », cette recommandation du rituel de l'ordination des prêtres qui accompagne la porrection du calice et de la patène, vaut pour tous les baptisés.

L'Église consent à prendre part à cette libre offrande d'elle-même. Sa participation pleine, consciente et active se montre dans son offrande à Dieu et au prochain. Elle annonce ainsi la passion, la mort et la résurrection de son Seigneur et elle attend son retour : « Ta mort, Seigneur, nous l'annonçons ; ta résurrection, nous la célébrons jusqu'à ce que tu reviennes dans la gloire ». Voilà le sens fondamental de toute participation à la liturgie.